RÉPUBLIQUE FRANCAISE

**Commune de Montrond le Château (Doubs)**

# Séance du Conseil Municipal
# Du mardi 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme LIME Angèle, Maire.

**Etaient présents :** BILLAMBOZ Jean-Xavier, DEBIESSE Marine, GAILLARD Arnaud, GODET Julien, LIDOINE Xavier, LIME Angèle, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal, PERRIGOT Anaïs, PIGUET Aurélien, ROUILLON Vanessa, STEHLY-FRANCESCHINI Audrey, WILLEMIN Catherine

**Absent(e)(s) excusé(e)(s)**: CHABOD Jeanne, CUNIN Jean-Pierre
**Délégation de pouvoir** : CHABOD Jeanne à LOPES Guillaume ; CUNIN Jean-Pierre à PERRIN Pascal

**A été nommé secrétaire :** STEHLY-FRANCESCHINI Audrey

---

**ORDRE DU JOUR**

1°**ÉLECTIONS SÉNATORIALES :** Election des délégués et suppléants à élire dans chaque commune du département du Doubs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026
2°**URBANISME :**
- dernières autorisations accordées

3°**Commission communale des Impôts Direct (CCID) :** renouvellement de la commission suite élection municipale
4°**RÉNOVATION MAIRIE/SALLE POLYVALENTE/ÉCOLE** : Point d'information relatif au marché de Maîtrise d'Oeuvre
5°**TAXE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE**
6° **PRÉSENTATION DU PROJET MARECO** de la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs
7° **COMMISSION ÉLECTORALE** : renouvellement des membres après élection municipale
8°**ASSAINISSEMENT LOUE-LISON** : désignation d'un représentant à la Régie d'Assainissement Loue Lison (RALL)
9° **POINTS DIVERS**
- Synthèse du questionnaire adressé aux habitants
- Vente de terrain : demande de modification de projet de Mme Anna MARTIN
- Restauration des vestiges du Château :
- Attribution de subvention
- Campagne de mécénat
- Demande de subvention « Coup de Pouce alimentaire »

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

---

1°**ÉLECTIONS SÉNATORIALES :** Election des délégués et suppléants à élire dans chaque commune du département du Doubs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026

**MISE EN PLACE DU BUREAU ÉLECTORAL**
Mme Angèle LIME, maire a ouvert la séance à 20 h.

Mme STEHLY-FRANCESCHINI Audrey a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.
Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-15 du CGT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

**1° ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS (majorité absolue : 8)**

Nombre de conseillers présents et représentés : 15
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

| Nom, prénoms des candidats | Nombre de suffrages obtenus |
|---|---|
| LIME Angèle | 15 |
| PERRIGOT Anaïs | 15 |
| PIGUET Aurélien | 14 |

**Proclamation de l'élection des délégués**

**Mme LIME Angèle** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.
**Mme PERRIGOT** Anaïs ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.
**M. PIGUET Aurélien** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

**2° ÉLECTIONS SUPPLÉANTS (majorité absolue : 8)**

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants
Nombre de conseillers présents et représentés : 15
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

| Nom, prénoms des candidats | Nombre de suffrages obtenus |
|---|---|
| WILLEMIN Catherine | 15 |
| GAILLARD Arnaud | 15 |
| PERRIN Pascal | 14 |

**Proclamation de l'élection des suppléants**

Mme WILLEMIN Catherine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

**M. GAILLARD Arnaud** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

**M. PERRIN Pascal** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

**2° URBANISME :**

- dernières autorisations accordées
  - **Déclaration de travaux**
    - DP CASSEREAU Florence - 2 rue du Tilleul : Ravalement de façades pour isolation
    - DP RAUX Mickaël – 5 rue du Tilleul : Création de 3 ouvertures en façade

**3°Commission communale des Impôts Direct (CCID) :** renouvellement de la commission suite élection municipale

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, suite aux élections municipales de 2020, la commission communale des impôts directs (CCID) doit être renouvelée.

Cette commission tient un rôle central dans la fiscalité directe locale et son installation nécessite 24 propositions de commissaires de la part du conseil municipal.

Mme le Maire propose une liste de 24 noms, parmi lesquels le directeur départemental des finances publiques retiendra 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, le Maire étant quant à lui président de ladite commission : BILLAMBOZ Jean-Xavier, CHABOD Jeanne

CUNIN Jean-Pierre, DEBIESSE Marine, GAILLARD Arnaud, GODET Julien, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIGOT Anaïs, PERRIN Pascal, PIGUET Aurélien, ROUILLON Vanessa, STEHLY-FRANCESCHINI Audrey, WILLEMIN Catherine, GROSJEAN Marc, LAITHIER Gabriel, GIRARDIER Dominique, MARTIN Anna, WETZEL Willy, GAILLARD Michel, BRUSSEAUX Sophie, DECREUSE Luc, DECREUSE Christophe, DUARTE Carlos.

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour, valide cette liste.

**4° RÉNOVATION MAIRIE/SALLE POLYVALENTE/ÉCOLE** : Point d'information relatif au marché de Maîtrise d'œuvre

Le montant des travaux est estimé à 1 million d'euros.
10 offres ont été reçues et sur les 10 offres, la moins disante offre est 82 000 € et la plus disante est 129 000 €.
Dans le cadre de la convention d'AMO avec le SYDED, Mme MONTEL préparera le rapport des offres

**5° TAXE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE**

Mme le Maire explique que la taxe sur la publicité extérieure est un impôt facultatif, indirect, perçu au profit du bloc communal.
Les communes peuvent instituer la taxe par une délibération d'institution adoptée avant le 1er juillet de l'année précédant celle de l'imposition.
Après échanges, le Conseil Municipal, par 15 voix contre, n'instaure pas de taxe sur la publicité extérieure.

**6° PRÉSENTATION DU PROJET MARECO** de la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

Mme le Maire explique que le projet MARECO est un nouveau projet régional porté par la Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne-Franche-Comté (FRC BFC). Il vise à la restauration et à la création de mares, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et de la Région. La Fédération départementale des chasseurs du Doubs (FDC 25) fait partie du projet. La durée du projet est de 4 ans de 2026 à 2029.

La FDC 25 intervient uniquement sur la restauration de mares forestières dans le cadre du projet MARECO.

Les travaux de restauration sont réalisés entre le 15 septembre et le 15 février, période la plus favorable pour limiter l'impact sur les amphibiens. La FDC 25 fait appel à un prestataire spécialisé dans les milieux humides, l'entreprise Bouvresse TP. Les interventions sont réalisées à l'aide d'une pelle « marais » à faible portance utilisant de l'huile biodégradable.

Lors de la réunion technique, qui a eu lieu le 22 mai 2026 avec la présence du Président de l'ACCA, la FDC 25 et la Municipalité, les mares présélectionnées par la FDC25 comprenaient une mare située sur une parcelle communale (ZD n°40), vers la grotte des Cavottes. La seconde mare sélectionnée fait partie de l'ENS ; elle est située sur un terrain privé, en lisière d'une parcelle agricole. Ces deux mares font partie du même réseau, constitué de milieux ouverts.

La mare située à proximité de la grotte se trouve sur une parcelle communale louée à M. Gaston PETERLÉ. Actuellement, la mare est totalement refermée par un couvert ligneux et semi-ligneux. L'objectif de la restauration serait de rouvrir partiellement la mare et de retirer la matière organique accumulée.

Une barrière devra être reposée afin de mettre la mare en défens et d'éviter que les chevaux ne viennent piétiner à l'intérieur.

Concernant la deuxième mare, le propriétaire de la parcelle est M. LIDOINE Xavier. La restauration envisagée consisterait également en une réouverture partielle de la mare ainsi qu'au retrait de la matière organique accumulée. De même, une mise en défens devra être réalisée, la parcelle étant parfois pâturée par des vaches.

La commune souhaite également installer des panneaux de sensibilisation à proximité des mares. Mme le Maire explique que les travaux de restauration seront totalement pris en charge par la fédération des chasseurs et aurait lieu cet automne 2026 si la Municipalité donne son accord.

Elle sollicite ainsi l'accord du conseil pour autoriser ces travaux de restauration des 2 mares et signer la convention avec la FDC 25 et l'ACCA de Montrond-le-Château pour la mare située sur la parcelle ZD n°40. Elle précise que l'accord du propriétaire et de l'exploitant devra être donné pour la mare située sur la propriété privée.

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, (M. LIDOINE Xavier ne prend pas part au vote) autorise les travaux de restauration des 2 mares et autorise Mme le Maire de signer la convention avec la FDC 25 et l'ACCA de Montrond-le-Château pour la mare située sur la parcelle ZD n°40

**7° COMMISSION ÉLECTORALE** : renouvellement des membres après élection municipale
Mme le Maire explique que, suite au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de procéder au renouvellement, de la commission communale de contrôle des listes électorales.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, la commission est composée de **3 membres** :
- un conseiller municipal, pris dans l'ordre du tableau, volontaire (hors maire et adjoints) : M. Aurélien PIGUET, conseiller municipal, se porte volontaire (déjà délégué sous le mandat précédent),
- un délégué de l'administration (qui ne doit pas être membre du conseil municipal) : M. GAILLARD Claude se porte volontaire (déjà délégué sous le mandat précédent),

- un délégué du Tribunal judiciaire : Mme HUROU Germaine se porte volontaire (déjà déléguée sous le mandat précédent)

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, (M. PIGUET Aurélien ne prend pas part au vote), désigne :

- M. PIGUET Aurélien : conseiller municipal
- M. GAILLARD Claude : délégué de l'administration
- Mme HUROU Germaine : déléguée du Tribunal judiciaire

**8°ASSAINISSEMENT LOUE-LISON** : désignation d'un représentant à la Régie d'Assainissement Loue Lison (RALL)

Mme le Maire donne lecture du courrier de M. Christophe GARNIER, Vice-président en charge du petit cycle de l'eau à la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL) dans lequel il est demandé de désigner un élu pour faire partie du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement Loue Lison (RALL).

M. LOPES Guillaume, 1er adjoint se propose afin de représenter la commune de Montrond-le-Château au Conseil d'exploitation de la RALL.

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour (M. LOPES Guillaume ne prend pas part au vote), désigne M. LOPES Guillaume comme représentant de la commune auprès de la Régie d'Assainissement Loue Lison (RALL).

**9° POINTS DIVERS**

- Synthèse du questionnaire adressé aux habitants

## Points Forts

**Atouts fréquemment cités :**

- Associations nombreuses et dynamiques
- Animations régulières (fête du village, activités, manifestations), village vivant et agréable
- Ecole / bar- épicerie / aire de jeux très appréciés
- Bonne communication municipale

**Les habitants apprécient :**

- Le calme et la tranquillité
- Le cadre rural, la nature, les balades
- La proximité avec Besançon, Saône, Ornans
- L'ambiance conviviale du village et les relations humaines

## Points faibles (1/3) – Mobilités

- Absence totale de transports en commun
- Dépendance à la voiture pour tous les déplacements
- Aucune desserte vers Pugey / Saône / Tarcenay
- Idées proposées : navette locale, covoiturage, solution intercommunale

**Propositions de la municipalité :**

- aborder ce sujet lors d'une prochaine commission cadre de vie ouverte aux habitants intéressés par ce dossier
- En parler à la communauté de communes Loue Lison / commission mobilité

## Points faibles (2/3) – Circulation / sécurité

- Vitesse excessive (surtout Grande Rue)
- Poids lourds en transit
- Trottoirs trop étroits ou inexistants
- Cheminements piétons non sécurisés
- Stationnement gênant et perte de visibilité

**Propositions de la municipalité :**

- aborder ce dossier lors d'une prochaine commission voirie en invitant un représentant du département et ouvrir cette commission aux habitants intéressés par ce dossier
- rappeler la campagne de mesurage du trafic dans la grande rue et route de Besançon lors du mandat 2020-2026
- mieux communiquer et signaler le cheminement piéton sécurisé depuis la grande rue/ rue de l'église/ rue des tilleuls

## Points faibles (3/3) – Cadre de Vie

- Propreté insuffisante (crottes de chiens, chats errants)
- Entretien à renforcer : espaces verts, cimetières, chemins
- Bâtiments communaux vieillissants
- Aire de jeux jugée vieillotte : demande d'un vrai city-stade

Nuisances sonores (machines, tondeuses, chiens)

- Problèmes d'évacuation des eaux pluviales
- Assainissement incomplet sur certains secteurs

Propositions de la municipalité :

- communiquer sur le projet de rénovation énergétique de la mairie/ école/ salle polyvalente
- communiquer sur le plan de financement des jeux installés lors du mandat 2020-2026
- communiquer sur le coût prévisionnel d'un city-stade et en discuter avec les associations du village
- rappeler à tous les horaires concernant les engins thermiques et les règles de savoir vivre
- intégrer les observations liées à l'entretien du village dans l'organisation du travail de l'employé communal
- communiquer sur le schéma directeur d'assainissement élaboré sur le mandat 2020-2026 et les travaux prioritaires identifiés

## Autres propositions des habitants

- Ajout de bancs publics : à aborder lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Éclairage prolongé jusqu'à minuit ou sur détecteur : validé lors du dernier conseil municipal
- Forum des associations : à discuter avec les associations lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Verger conservatoire : à aborder lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Mise en valeur de l'ancienne gare : la gare est de propriété privée. Un spectacle mettant en valeur la gare est programmé le dimanche des journées du patrimoine 2026
- Réactivation du relais colis : à discuter avec le Bistrot des Monts
- Panneaux d'infos mieux utilisés : à aborder lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Nettoyage fossés / gestion eaux pluviales : à discuter lors d'une prochaine commission voirie/ réseaux

- **Restauration des vestiges du Château** :
- Attribution de subvention

Mme le Maire informe le conseil municipal que la demande de subvention auprès de la Région a été acceptée. Le montant attribué est de 10 325 € TTC.

- Campagne de mécénat

Mme le Maire explique qu'une campagne de mécénat a été lancée par la municipalité auprès des entreprises ayant travaillé pour la Municipalité ces dernières années. Un courrier postal leur a été envoyé.

- **Demande de subvention « Coup de Pouce alimentaire »** : dossier reporté au prochain conseil.

- **Informations diverses** :

* Commission Aménagement le 25/06/2026 à 20 h 30
* Commission voirie spéciale Grande Rue le 17/09/2026 à 20 h 30 avec la participation des habitants

Séance levée à 23 h 30

| numéro de délibération | Objet |
|---|---|
| 2026/05-06-01 | Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) |
| 2026/05-06-02 | Taxe sur la publicité extérieure (TLE) |
| 2026/05-06-03 | Projet MARECO – autorisation de travaux et signature d'une convention avec la FDC 25, l'ACCA de Montrond-le-Château et la Municipalité |
| 2026/05-06-04 | Renouvellement commission électorale suite élection municipale |
| 2026/05-06-05 | Demande de désignation d'un élu communal pour faire partie du Conseil d'Exploitation de la Régie D'assainissement Loue Lison (RALL) |

Le Maire
Angèle LIME

Secrétaire de séance
STEHLY-FRANCESCHINI Audrey

MAIRIE DE MONTROND-LE-CHATEAU Double